



Collectif des Associations Environnementales des Côtes de Penthièvre et d'Émeraude

L'EOLIEN, C'EST VOTRE AFFAIRE !

« Par suite d'absence de vent, la circulation des TGV est suspendue jusqu'à nouvel avis. Merci de votre compréhension. »

Justement, non, on ne comprend pas ! depuis quand les trains sont-ils dépendants du vent ?

Non, ce n'est pas tout à fait de la science-fiction ; nous proposons de vous éclairer.

Vous le savez, un grand projet éolien est envisagé sur nos côtes : une centaine d'engins tournants et clignotants, de 175 mètres de haut, plantés au large des Caps d'Erquy et de Fréhel.



En préalable pour la suite : **NE PAS CONFONDRE** entre

- la puissance ou la capacité à fournir de l'énergie. L'unité de puissance est le **WATT (W)** avec ses multiples : le **KILOWATT (kW)**, le **MEGAWATT (MW)**, etc...

- et la quantité d'énergie produite qui se mesure en **KILOWATT-HEURE (kWh)**, c'est-à-dire la puissance de 1 kW utilisé pendant 1 heure.

Ces deux notions sont très importantes à distinguer : on peut avoir une grande puissance et fournir peu d'énergie, si la durée d'utilisation est faible. Par exemple, l'éclair du flash de votre appareil photo est puissant, mais peu gourmand en énergie car il est très bref.

Une précision qu'il faut retenir pour bien comprendre le problème posé : **L'ELECTRICITE NE SE STOCKE PAS**. Certes, on peut en mettre en réserve sous une autre forme (batterie, hydraulique, condensateur, hydrogène...) Mais cela coûte très cher et surtout la capacité est très limitée.

C'est pourquoi dans un réseau électrique, la quantité d'électricité produite doit toujours être égale à celle consommée.

POURQUOI FAIRE APPEL A L'ENERGIE EOLIENNE ?

Parce que le vent est une ressource naturelle inépuisable, gratuite, propre et renouvelable comme le sont les marées, le soleil, les vagues, la pluie.

Hélas, sauf l'eau dans les barrages, aucune de ces énergies n'est disponible en permanence et n'a une régularité assurée.

Ainsi le vent représente une quantité d'énergie globalement importante mais très diffuse, **intermittente et surtout aléatoire** ; on n'est pas maître du moment où le vent souffle, ni de sa puissance ! Et, plus grave, on n'est pas sûr qu'il souffle dans les moments où l'on en a besoin, et surtout dans les moments de pointes de consommation. Et inversement, l'électricité qu'une éolienne produit alors qu'on n'en a pas besoin est complètement inutile.

N'OUBLIONS PAS : L'ELECTRICITE NE SE STOCKE PAS

C'est pourquoi le caractère **intermittent et aléatoire de l'énergie éolienne** risque de poser des problèmes très sérieux à RTE, l'opérateur qui gère le réseau d'approvisionnement électrique ; les jours sans vent, il sera nécessaire : soit de faire appel à une autre source d'énergie pouvant démarrer très rapidement, soit limiter autoritairement les consommations. RTE devrait alors procéder à des délestages partiels en provoquant des « black out » plus ou moins étendus. Et notre histoire de TGV devient alors vraisemblable !



ALORS POURQUOI DES EOLIENNES EN BAIE DE SAINT-BRIEUC ?

Ne devrions-nous pas prendre en compte les retours d'expérience des pays qui ont largement développé l'industrie éolienne ?
Ne devrions-nous pas entendre les critiques de plus en plus nombreuses émanant de responsables de ces pays ?

Ainsi, le **Ministre anglais de l'Energie**, John Hayes, a déclaré « les éoliennes sont si peu fiables du fait de leur intermittence qu'elles sont le plus inefficace moyen de production d'électricité jamais imaginé. Il s'agit là de la plus grande escroquerie des temps modernes ».

Le **Ministre allemand de l'environnement** qui reconnaît « la grave erreur de départ qui a conduit à promouvoir le développement des énergies renouvelables à « guichet ouvert » et compte bien en « revoir le mode de financement qui repose sur des **subventions d'Etat** payées par les ménages et les PME ».

Et on ne nous dit pas tout

Un constat tout d'abord : **le projet nous est présenté sans que soit jointe la moindre étude sur les impacts qu'il causera.**

On verra après !

Même le prix que paiera EDF (c'est-à-dire nous) est gardé **TOP-SECRET** !

NOUS IGNORONS DONC

- ce que le projet changera,
- ce qu'il peut nous apporter,
- ce qu'il peut détruire,
- ce qu'il va nous coûter, en tant que consommateurs et contribuables.

Cela ne peut qu'attiser les doutes, les craintes :

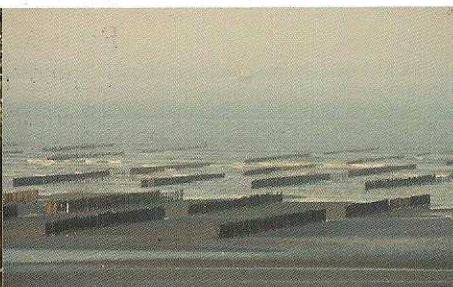
➤ SUR LE DEVENIR DE L'ECONOMIE LOCALE, DU TOURISME, DE LA PÊCHE ?

Un pêcheur anglais témoigne : « A l'époque, à Lowestoft, dans le Sud-Est de l'Angleterre, les pêcheurs n'ont pas eu trop d'alternative. Soit on prenait un chèque en contrepartie de l'abandon de notre métier, soit on se reconvertissait dans le transport de passagers. Dans ma région, la **pêche a quasiment disparu** et il n'est pas possible de pêcher à l'intérieur des champs éoliens ». Selon ce professionnel, il y aurait 300 navires affectés dans le seul secteur du transport de personnel sur l'ensemble du Royaume-Uni. « Nous sommes de petites entreprises qui travaillons avec de grands groupes, principalement lors des phases de construction des parcs éoliens. A titre d'exemple, London Array, le plus grand parc sur lequel nous avons travaillé a mobilisé **35 bateaux de transfert pendant la construction**. Aujourd'hui, **en phase d'exploitation**, il n'y a plus besoin que de **4 navires** ». (Ouest-France 26/9/13)

Les pêcheurs d'Ostende (Belgique) ont fait des constatations identiques.

➤ SUR LA BIODIVERSITE DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC ET SON TRAIT DE CÔTE

Croyez-vous que les fonds marins sortiront indemnes de **400 forages** pour y enfoncer les fondations des éoliennes ? Et croyez-vous que le bar, la sole, etc... et, bien évidemment la coquille St Jacques que l'on fête chaque année, réchapperont à **trois ou quatre années de travaux en mer** ?



➤ SUR LE PRIX QUE NOUS, CONSOMMATEURS, NOUS PAIERONS

et qui connaîtra un accroissement insoutenable, pour les entreprises et les ménages, notamment pour les personnes en « **précarité énergétique** » de plus en plus nombreuses. Il faudra bien payer pour elles !

MAIS TOUS CES SACRIFICES QU'ON NOUS IMPOSE, QU'ON FERA SUBIR AUX OCEANS SERONT-ILS RECOMPENSES ?

Vous le savez, l'énergie éolienne est **intermittente** (le vent ne souffle pas toujours) et **aléatoire** (on ignore quand il soufflera). Le constructeur a prévu un rendement, dit facteur de charge, de 40 % sur les 500 MW installés, soit seulement une production de 1 752 000 MWh/an. Ce rendement de 40 % est très optimiste. Il serait même champion du monde ! Alors, nous nous sommes renseignés sur les résultats en Ecosse, une des régions qui ont à peu près les mêmes conditions de vent que nous : l'énergie effectivement produite par le parc écossais Robin Rigg est de 30,2 % de la puissance installée (données de l'association d'experts Sauvons Le Climat).

Quant au rendement des éoliennes terrestres en France il est en moyenne de 23 %.

Le constructeur affirme dans sa publicité que la production de ses 100 éoliennes correspondrait à la consommation de 790 000 habitants. Comparaison très théorique ; **et les jours où il n'y a pas de vent, il faudra bien que nos 790 000 habitants disposent quand même de l'électricité !**

Faudra-t-il adapter nos modes de vie, la marche des entreprises, celle des TGV à l'intermittence et l'aléa du vent ?

Non, bien sûr, **il faudra bien prévoir une « roue de secours »,** une autre source d'énergie qui se substituera à l'énergie éolienne « en panne », et **qui devra démarrer « au quart de tour » :** ainsi **l'énergie du gaz ou du charbon.** Mais si on les sollicite uniquement en secours, **elles ne sont pas rentables :** donc ou elles ferment (ce qui est le cas aujourd'hui) ou **on les subventionne,** comme cela est prévu pour la centrale gaz de Landivisiau.

Subventions, encore ! et derrière bien sûr l'impôt !

Mais ce n'est pas l'inconvénient le plus grave. Car n'oublions pas : **l'énergie éolienne a pour but de réduire les émissions de CO₂.** Or les pays qui lui font appel massivement, tels l'Allemagne, le Danemark, etc... sont les mauvais élèves de la classe européenne en matière d'émission de CO₂.

Dans le monde, 1200 centrales vont se construire d'ici à deux ans pour assurer la production d'électricité pendant les 70 % du temps où les éoliennes ne produisent pas. **Est-ce un succès pour l'écologie ?**

Un autre inconvénient est que **l'électricité éolienne multiplie les pylônes** de lignes à haute tension en raison des énormes variations de flux : pour évacuer le courant quand les éoliennes tournent, pour en importer quand elles ne tournent pas. Voyez les problèmes que rencontre l'Allemagne par exemple quand elle ne sait que faire de son électricité éolienne, elle doit payer pour s'en débarrasser !

ET, IL FAUT BIEN PARLER « GROS SOUS » : le coût de production et le prix de cession du courant électrique

Le prix auquel a été négocié l'achat par EDF du courant éolien, c'est le prix que nous paierons en fin de compte.... et pourtant il n'a pas été divulgué ! cela ne nous regarde pas ! c'est un secret industriel !

On sait seulement, à la lecture du cahier des charges de l'appel d'offre qu'il a été fixé **entre 140 et 200 € le MWh.**

Mais on sait avec certitude qu'il excédera cette fourchette : car divers coûts dont essentiellement le coût du raccordement au réseau électrique, n'ont pas été pris en compte. Lors du débat public, nous avons déclaré l'avoir évalué entre 260 et 270 euros. Le constructeur ne l'a pas contesté.

Or, actuellement, le prix moyen de cession par EDF aux autres opérateurs de distribution d'électricité concurrents sur le marché français (tels Direct Energie, Poweo) est de 42 euros le MWh, soit plus de 6 fois moins cher.

Quant au prix moyen de production du courant par EDF, il est de 35 euros le MWh, soit 7,5 fois moins cher !

Et, il faut savoir que EDF a l'obligation d'acheter en priorité l'électricité éolienne, même si, sur le marché de l'énergie, elle trouve des énergies moins chère !

CONCLUSION Ô COMBIEN REDOUTABLE ! l'électricité éolienne est très, très, TRES CHERE.

Et encore, nos estimations ne prennent pas en compte le nécessaire couplage avec une énergie de substitution. **Ce prix garanti pendant 20 ANS est évidemment une aubaine pour les industriels concernés. L'éolien est le seul domaine, aujourd'hui, où des entrepreneurs privés se voient proposer une telle « rente »** garantie par l'Etat, et payée par nous....

Car, pour financer le coût du développement des énergies renouvelables, **l'Etat a créé une taxe : la contribution au service public d'électricité (CSPE).** Elle figure sur votre facture. Elle était de 3 euros/MWh en 2002 ; en 2013, elle est à 18,8 euros/MWh. **Elle a été multipliée par plus de six !** et ce n'est qu'un début !

La facture à payer par EDF pour le seul parc éolien de la baie de Saint-Brieuc sera au minimum de 7 Milliards d'euros pendant les 20 années de production prévue (1 750 000 MWh x 20 ans x 200 euros/MWh) sans compter la révision automatique annuelle du prix à payer par EDF, comme prévu au contrat.

La CSPE va donc continuer à augmenter, et augmenter « à marche forcée ». D'ailleurs la Cour des Comptes et le Sénat ont estimé qu'en raison « des investissements élevés du renouvelable et ceux croissants du nucléaire, la facture annuelle d'un ménage type ayant souscrit l'option heures pleines - heures creuses et a priori équipé d'un chauffage électrique atteindrait 1307 euros en 2020 contre 874,5 euros en 2011 » soit près de 50 % d'augmentation dans les 7 ans qui viennent !

QUI VA DONC PAYER CE PRIX ELEVE ? au final, le consommateur, c'est-à-dire VOUS, NOUS TOUS.



MAIS ALORS, L'ENERGIE EOLIENNE EST-ELLE REELLEMENT UNE BONNE SOLUTION ?

- **POUR LUTTER CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?** Atteint-on cet objectif s'il faut remettre en route des centrales à gaz, à charbon, à lignite ?
- **POUR UTILISER UNE ENERGIE PROPRE ?** Atteint-on cet objectif quand on sait qu'elle n'est propre que pendant qu'elle produit : n'oublions pas le coût écologique de la fabrication polluante des engins (acier, ciment, pétrole, terres rares, etc...), les dégradations que causent leur installation en mer et leur démantèlement
- **POUR UTILISER UNE ENERGIE INEPUISABLE ?** Mais si elle ne peut répondre aux contraintes de notre économie... sauf à accepter d'envisager la décroissance avec toutes ses conséquences ? Y êtes-vous prêts ?
- **POUR CREER UNE FILIERE INDUSTRIELLE EN FRANCE ?** Mais quelle est la viabilité d'une activité qui ne peut se développer que grâce au **jackpot des subventions**, et avec pour contrepartie la baisse significative du pouvoir d'achat des ménages et de la compétitivité des entreprises ?
- **POUR DIMINUER LA PART, VOIRE SORTIR DU NUCLEAIRE ?** mais l'usine de la baie de Saint-Brieuc représentera 0,24 % de la production nationale actuelle. Combien faudra-t-il d'usines d'énergie éolienne et d'usines à gaz ou à charbon pour « tordre le cou » au nucléaire ?

La France est la première destination touristique mondiale ; que restera-t-il de notre littoral et de nos paysages ?

Est-on prêt à abandonner des activités économiques grandes consommatrices d'énergie (comme la chimie, la pharmacie, la sidérurgie), à mettre un nouveau boulet au pied des entreprises ?

Est-on prêt, nous-mêmes, à changer fortement nos modes de vie ?

ALORS, QUE FAIRE ?

D'abord, garder les pieds sur terre.

Aujourd'hui, quelles que soient les convictions, aucune personne raisonnable et responsable n'envisage de renoncer à l'énergie nucléaire. Certes, ce n'est pas la solution idéale en l'état de ce qu'elle est car, si elle ne rejette pas de CO₂, elle a des conséquences environnementales indéniablement négatives, à commencer par l'extraction de l'uranium ; et l'on n'a pas trouvé de solution parfaite pour gérer ses déchets, les éviter ou les recycler totalement.

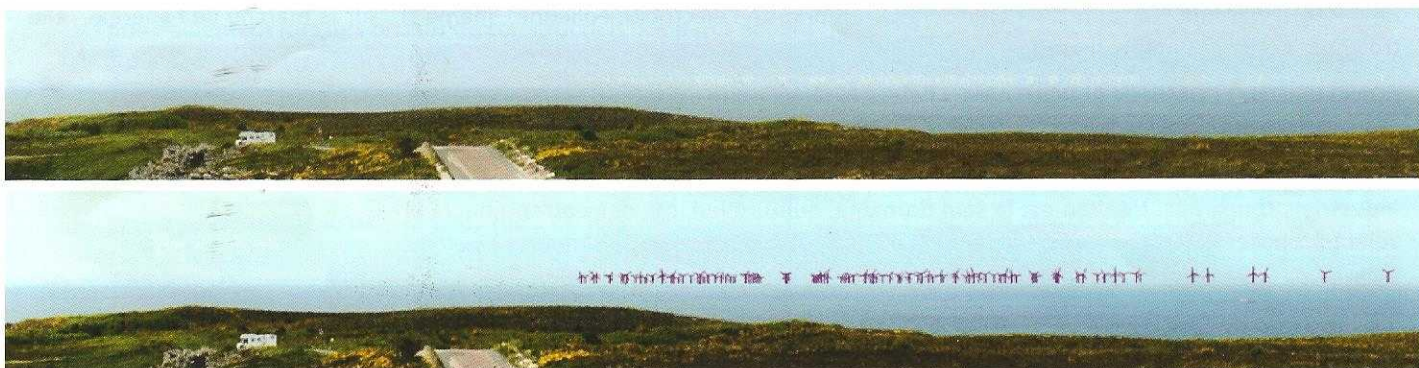
Il serait donc plus efficace et de bon sens d'utiliser les sommes délirantes que l'on s'apprête à dilapider pour construire des centrales électriques éoliennes, un modèle qui montre ses limites pour amplifier et accélérer :

LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT pour équiper les logements à des prix raisonnables en autoconsommation

LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT de sources d'énergies prévisibles (non aléatoires), inépuisables, comme par exemple la géothermie, la biomasse.

LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT de solutions intelligentes pour gérer et maîtriser la consommation d'électricité ; car, s'il est bien une certitude en ce domaine, c'est que **l'énergie la moins chère, l'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas.**

LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT de moyens compétitifs de stockage de masse de l'électricité.



Vue depuis Erquy, la visibilité des éoliennes sera très importante, variable selon la nébulosité et l'éclairage (d'après CPDP22)

ADSLB 22770 LANCIEUX (Association de Défense du Site de Lancieux et de la Baie de la Beaussais)
AVA 22370 PLENEUF-VAL ANDRE (Association pour la qualité de la vie à Pléneuf-Val André)
BVAP 22240 PLURIEN (Bien Vivre à Plurien)
ERQUY ENVIRONNEMENT 22430 ERQUY (Association Protection des Sites d'Erquy et ses Environs APSEE)
FAUR 35730 PLEURTUIT (Fédération des Associations et des Usagers des bassins versants de la Rance et du Frémur)

Adresse courriel : cape22430@gmail.com

Adresse postale : CAPE C/o APSEE BP 37 22430 ERQUY

Téléphone : 06 88 93 77 74

Publication de CAPE 29 novembre 2013

Comité de rédaction : M.P. Allain J.D. Bodin J.C. Carbonnier D. Chardin L. Parnet



Eolienne et sa « roue de secours »